

Compte rendu de la réunion des anglicistes de « Carrières juridiques »

le 12 mai 2006 à l'IUT Paris 5

Participants : Alain Bolec et Bagane Dalinda (Villetaneuse), Marie-Laurence Maitre et Hélène Brohan (Laon), Claudette Stemmer (Colmar), Dominique Wimmer (Lyon), Danielle Clément-Guiraud (Narbonne), Bronagh Morse, Christiane Thibault et Muriel Bourdon (Grenoble).

Bernard Taine (Lille) n'a pu être présent et il n'y a aucun représentant pour l'IUT de Rouen.

1. La plateforme CJ

Le site web, créé par le CNTE de Grenoble et accessible à <<http://intratek-04.iut2.upmf-grenoble.fr>>. Cette plateforme permet de stocker des informations diverses telles que des présentations de cours, des sites Web intéressants, des renseignements sur les stages et poursuites d'études à l'étranger, un trombinoscope (envoyer les photos à Muriel Bourdon). Le forum est un espace d'échanges qui pourra permettre l'expression de points de vue sur des thèmes. Les relations internationales, par exemple, feront l'objet de notre prochain forum.

2. Le PPN et les pratiques pédagogiques

Le PPN a été essentiellement rédigé par D. Wimmer et A. Bolec qui ont bien défendu notre matière puisque le volume horaire et le coefficient restent inchangés.

Lors de l'étude du programme par semestre, des remarques ont été échangées et des titres d'ouvrages et articles appropriés ont été suggérés concernant :

2.1 La consolidation grammaticale et les premiers textes : révisions et consolidations

Pour le semestre 1, à dominante grammaticale (consolidation) : *Headway (Upper Intermediate)* et *Advanced Masterclass CAE* (OUP) ont été suggérés comme livres de base ainsi que *La pratique de l'anglais de A à Z*, de R. Swan et F. Houdart (Hatier).

Pour la partie commerciale, *Starting up* (Foucher) semble approprié. A noter également le TOEIC qui permet d'acquérir le vocabulaire de base et *Market Leader, New edition, Intermediate* (Longman). Le site *Watchdog* avec ses FAQ permet de créer des scénettes en cours tout en travaillant sur des situations authentiques.

2.2 L'anglais juridique

Pour le semestre 2 (première approche juridique) : *The Language of English Law and Politics*, de Brown, Martichou-Fabaron, Perdu, Vahl-Ottenwaelter (Ophrys) peut être abordé mais il contient des passages difficiles.

Des textes ont été proposés par D. Wimmer : « Know your rights », un texte pour adolescents ; « What's your excuse » un document d'Amnesty International qui permet de faire un *pairwork* pour remplir la fiche de renseignements. Elle mentionne aussi *Starting up* sur le droit des enfants.

D. Wimmer a aussi proposé l'étude d'une décision de justice. En droit pénal, par exemple, elle a présenté la libération des deux enfants accusés de meurtre sur un jeune enfant huit ans après le drame. Les étudiants ont dû rappeler les faits, expliquer l'article, donner leur opinion, et remplir un schéma simple sur les tribunaux.

D. Guiraud mentionne *AS Law* comme étant un bon livre utilisé par les élèves en « A Level » en droit. Elle aborde par ailleurs avec ses étudiants le droit de la famille et le droit des successions.

C. Thibault nous a présenté tout le travail effectué avec un groupe de première année. Elle a dégagé différents thèmes (*environment, ethics, copyright*) qu'elle a illustrés par des articles de journaux et un extrait du film *Erin Brokovich*.

D. Guiraud nous a fait part d'une séquence sur *tax law* et l'étude d'une affaire de succession, *The Weston's settlement*.

2.3 La place de l'anglais commercial

B. Morse demande quelle est la place de l'anglais commercial dans nos cours. Elle l'utilise surtout en licence de gestion du patrimoine (10 heures de cours) et fait venir Michel Van der Yeught qui présente le film *Wall Street*. Par manque de temps son intervention se concentre surtout sur les faits historiques.

Apparemment l'anglais des affaires occupe une grande partie des cours notamment par le biais de la préparation au TOEIC. D. Wimmer remarque que les étudiants sont vivement encouragés à le passer (50€). Le livre *Target Score* est mentionné comme support.

2.4 La FASP (fiction à substrat professionnel)

Ce terme inventé par Michel Petit, professeur à Bordeaux, désigne la littérature ayant pour sujet un environnement professionnel précis : le monde juridique, par exemple, pour Grisham.

Sur l'utilisation de films et notamment *Witness for the prosecution*, D. Guiraud se sert du livre de P.D. James, *Justice...* ; le Chapitre 1 est une bonne introduction aux techniques procédurales.

2.5 Le travail de l'oral

C. Stemmer nous a fait part de son travail sur l'oral : un étudiant prépare un thème, l'annonce une semaine à l'avance. Les étudiants doivent lui poser des questions le jour de son passage.

D. Wimmer demande aux étudiants de choisir un sujet sur lequel ils doivent improviser pendant trois minutes.

D. Guiraud leur fait faire des jeux de rôle (par exemple, présentateur télé) et leur donne à tirer au sort en fin de semestre des thèmes de révision du partiel, sur lesquels ils doivent parler en anglais.

2.6 Les groupes de niveaux et la stratégie de C. Stemmer

A. Bolec se demande si les groupes de niveaux sont une bonne chose. Cette pratique existe actuellement à Villetaneuse et à Grenoble. selon B. Dalinda, ils sont difficiles à gérer.

Pour C Stemmer, les plus faibles ont besoin des plus forts. Elle utilise une stratégie en cours qui est la suivante :

En octobre, les plus faibles étant repérés, elle divise la classe en deux groupes dans des salles séparées. Les plus forts ont, par exemple, des éditoriaux différents et un travail écrit à préparer (résumé d'articles de journaux, 10 mots à chercher à l'aide de dictionnaires...) ; ils doivent répondre à trois questions :

- What are the facts?
- What is the journalist's opinion?
- What is your opinion?

Les plus faibles travaillent l'oral. Par exemple, ils commentent la couverture de *Time*. Le travail porte sur les questions, sur les erreurs concrètes qui émergent. Cette première phase du travail nécessite environ 1h30.

Se fait ensuite lors du deuxième cours d'une heure trente la mise en commun (*panel of experts*), grâce aux questions des plus faibles ou par simple lecture des textes préparés. C. Stemmer complète le travail des forts par le vocabulaire donné aux faibles. Elle corrige les résumés des meilleurs. Un résumé aura été préparé avec les faibles en utilisant notamment des phrases complexes.

D. Guiraud remarque que la technique du *panel of experts* s'applique très bien à des sujets tels que le tabac.

2.7 A propos de l'épreuve commune

A Laon, elle porte sur le juridique, la grammaire (passif, discours indirect), un article de presse, un courrier, un document inconnu (nous avons eu des exemplaires de sessions). Il n'y a pas d'expression écrite personnelle. La notation comprend des retraits de points pour des fautes comme le 's' à la troisième personne.

3. Les relations internationales

3.1 Stages

Le constat général est que rares sont les étudiants partants par rapport aux autres départements.

C. Stemmer nous signale une pénurie de main d'œuvre dans les banques et compagnies d'assurance au Québec.

La *partbase* est un portail norvégien qui permet de diffuser des recherches de stage. Grenoble a ainsi eu des stages en Espagne et à Corfou. Nous échangerons les propositions de stages si elles ne sont pas satisfaites dans notre département.

3.2 Poursuites d'études

C. Stemmer est en train de mettre en place un cursus intégré à la licence de GRH prévoyant un semestre au Canada avec unités de valeur reconnues par Colmar. Ce programme fait partie du CREPUQ. L'avantage est la gratuité des frais d'inscription. Les universités intéressantes semblent être Bishops University, Concordia. MacGill est très sélective.

L'intérêt du DUETI a été discuté ; il ne semble pas être fondamental. Appliqué en région Rhône Alpes, il ne sera vraisemblablement pas introduit à Colmar.

Lyon a de nombreux partenaires : Allemagne, Irlande, Suède, Italie, Québec (CEGEP).

Nous avons évoqué la semaine anglaise à Grenoble, la venue d'intervenants étrangers (un professeur en Criminologie de Lincoln) et les possibilités de bourses pour enseignants dans le cadre d'accords Erasmus.

Une manière de motiver les étudiants pour partir à l'étranger est de faire venir les étudiants partants, une pratique courante à Colmar au mois de décembre notamment.

Conclusion

La prochaine rencontre pourrait avoir lieu en mai 2007 dans les nouveaux bâtiments de l'IUT de Colmar. C. Stemmer attend l'aval de son directeur. Le programme est déjà défini :

- les pratiques pédagogiques ;
- la mise en place du nouveau PPN ;
- les difficultés rencontrées en cours sur un point particulier (par ex. : se filmer) ;
- le travail sur des films ;
- les relations internationales ;
- le point sur le Canada et les stages.

En résumé, cette journée de rencontre fut très fructueuse grâce à l'envie commune d'échanger et nous avons enfin pu mettre un visage sur le nom de nos collègues. Merci à tous pour votre enthousiasme et à Alain Bolec pour son aide précieuse dans l'organisation de cette journée.

Muriel Bourdon, IUT Grenoble